

Ho-Chi-Minh-Ville le 18 septembre 2024

M. le Proviseur
À
Mesdames et Messieurs les parents d'élève

Objet : Election des représentants des parents d'élève au Conseil d'établissement 2024-2025

Madame, Monsieur,

L'élection des représentants au conseil d'établissement étant programmée le **vendredi 11 octobre 2024**, je remercie les parents qui le souhaitent de me **faire parvenir leur liste de candidats au plus tard lundi 30 septembre 2024**.

La date limite de remplacement d'un candidat qui se désiste est fixée au **mercredi 02 octobre suivant**.

Le matériel et les consignes de vote seront diffusés **vendredi 04 octobre 2024**.

Je reste à votre disposition pour toute information complémentaire.

Cordialement.

Le Proviseur,



Jean Hugues MOTA

Les représentants des parents d'élèves sont élus au scrutin de liste à la représentation proportionnelle au plus fort reste.

Chaque représentant légal (parents, tuteur...) est électeur et éligible, dès lors qu'il exerce, sur l'enfant scolarisé dans l'établissement, une autorité parentale attestée, sous réserve de la compatibilité avec le droit local (évaluation par le chef de poste).

Chaque représentant légal (parents, tuteur...) dispose d'une seule voix, quel que soit le nombre de ses enfants inscrits dans l'établissement. Le nombre d'électeurs ne peut excéder deux par famille.

Les listes comportent au plus un nombre de candidats égal au double des sièges à pourvoir. Elles peuvent ne pas être complètes mais doivent comporter au moins deux noms.

Dans les établissements qui comportent les deux degrés d'enseignement, seules les listes qui présentent des candidats de parents d'élèves du premier et du second degré sont recevables.

Lycée Français International Marguerite Duras

Établissement homologué par le ministère français de l'Éducation nationale
Route N° 11 – Long Binh – Thu Duc - Ho Chi Minh Ville - Vietnam

Tél : (84-28) 3725 2208 - Fax : (84-28) 3725 2218 - E-mail : sec.direction@lfiduras.com - Site web : www.lfiduras.com